



**Ville d'Angoulême  
TFD Productions**



Angoulême, le 08 janvier 2019

Objet : **Information circulation et de stationnement**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons, par le présent courrier, qu'un tournage de long métrage est en cours sur notre commune. En raison de tests effectués en extérieur et afin de préparer une journée de tournage au mois de février, des mesures de stationnement et de circulation doivent être prises pour le début de la semaine prochaine.

Ainsi, **le stationnement sera interdit et réservé** aux véhicules et matériels de la production **du lundi 14 janvier à partir de 14h au mardi 15 janvier jusqu'à la libération des lieux** :

- Rue du Minage (du n°01 au n°05)
- Rue Poissonnière (du n°03 au n°09)

**La circulation sera interdite mardi 15 janvier, de 7h à la libération des lieux vers 18h** :

- Rue Bouillaud (section place du Minage / rue Guez de Balzac)
- Rue François 1<sup>er</sup> (section place du Minage / rue Guez de Balzac)

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Pour plus d'informations contactez Allô Mairie au **05 45 389 289**.*

**La Ville d'Angoulême  
La Production**